

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 30 mars 2021**

Date de convocation : 25 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER**EXCUSÉES** : Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDA**PROCURATIONS** : Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERE**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2021-28 : Installation de panneaux en béarnais aux entrées de village**

Afin de montrer son engagement dans la promotion de la langue béarnaise, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'installer une double signalisation aux entrées du village : en français et en béarnais. Un panneau en béarnais serait donc installé en-dessous du panneau actuel aux 4 entrées principales d'Asson.

Cette valorisation visible et concrète de la langue régionale pourrait faire l'objet de subventions, notamment auprès du Département.

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet d'installation de panneaux en béarnais, en plus des panneaux actuels en français, aux 4 entrées principales d'Asson

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions de tout partenaire institutionnel pour ce type d'opération

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

VOTE

POUR	16
CONTRE	2
ABSTENTION	1

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

